



Le bulletin d'information de la Commune de Sainte-Julie (Ain)

Le choix de la raison ou le choix du cœur ?

Sympathique, l'idée d'une marche silencieuse pour accompagner la fin de vie de notre lavoir, témoin de tant de choses en un siècle d'existence. Cette manifestation est rassurante dans un sens, cela veut dire que les Julicyens d'aujourd'hui sont attachés à leur environnement quotidien. En effet, dans les années 70, une fontaine, perpendiculaire au lavoir, a été détruite, sans autre forme de procès, simplement parce qu'elle « gênait » certains.

Mais notre lavoir, plutôt qu'être victime de progressistes insouciants ne respectant rien, a tout simplement succombé, après une longue agonie, à un manque de soins avéré. Vu son état, il fallait faire quelque chose.

De l'avis des spécialistes, il était préférable de mettre fin à ses jours.



Concertation

Malgré l'état d'avancement des travaux et le réveil tardif des pétitionnaires, et par respect pour cette cause qui part d'un bon sentiment, la Municipalité a organisé une réunion où tout le monde a pu donner son avis : les partisans du lavoir défendaient **le choix du cœur**, et la Municipalité, tout à fait dans son rôle, défendait **le choix de la raison**.

Lors de cette réunion, où tout le monde a dû admettre que le lavoir, vu son état actuel, ne pouvait être sauvé, les "pro-lavoir" ont proposé qu'on en refasse un autre en pierre. Le Maire a accepté cette proposition à condition que la fabrication du bassin prévu dans le projet ne soit pas déjà lancée, que le nouveau bassin proposé soit orienté dans le sens de la plus grande longueur de la place, que les délais de mise en œuvre du projet ne soient pas remis en cause et surtout que **l'enveloppe budgétaire du projet initial ne soit pas dépassée**.

Décision

À la suite du chiffrage réalisé par l'entreprise, il s'est avéré que le bassin proposé coûterait **34700 € HT**, soit 45 % de plus que celui proposé dans le projet initial. En effet, le montant retenu au niveau de l'appel d'offre est de **24000 € HT**. Dans ces conditions, le projet proposé au départ a été maintenu.

La raison a souvent des raisons que le cœur ne veut pas connaître

Genèse du projet

Pourquoi conserver un bassin ?

Pour simplifier le projet d'aménagement de la place du lavoir, on aurait pu supprimer purement et simplement tout bassin sur cette place et se contenter de la fontaine du haut pour réceptionner les eaux des sources de Sévrier. Mais nous avons voulu conserver ce symbole fort que représente une eau qui coule sur une place de village. De plus, nous remplaçons les canalisations fuitardes en été, lorsque le débit est plus faible, permettant ainsi l'alimentation des fontaines du village sans interruption tout au long de l'année.

Pourquoi le remplacer ?

S'il avait été construit en pierre, la question ne se posait même pas. Mais il est fabriqué en béton, et il est cassé en deux parties par son milieu. On aurait pu en conserver la moitié, mais le béton s'effrite de toute part. De l'avis des professionnels, à part mettre des rustines au coup par coup, inesthétiques à terme, il n'était pas réparable.

Par quoi le remplacer ?

Si on le remplaçait par un lavoir identique, il n'était pas question de le refaire en béton. Alors une

construction en pierre ? Compte tenu de ses dimensions importantes, des pans inclinés, des porte-savons encastrés, de l'importance des fondations à créer pour qu'il ne se casse pas à son tour, cette solution nous aurait conduits à des dépenses difficiles à assumer.

Alors pourquoi pas un plus petit ?

En effet, cette solution aurait été moins onéreuse, mais déjà à cet instant de la réflexion, ce n'est plus le lavoir qui a accompagné les Julicyens durant une centaine d'années. De plus, dans cent ans, nos descendants, qui n'auront plus le lien sentimental ou nostalgique qui nous anime, nous, pour le lavoir initial, se demanderont certainement pourquoi on a reconstruit un modèle réduit de lavoir, qui plus est en 2010, époque où déjà plus personne ne savait malheureusement ce que signifiait le mot "lavandière"...

Pourquoi la solution actuelle ?

Plutôt que de faire une pâle copie qui n'aurait plus eu de sens dans quelques années, le Conseil Municipal, après une première réunion publique le 27 février 2009, après la mise à disposition permanente des plans et des présentations ponctuelles du projet à qui le souhaitait, a donné sa préférence à un bassin rond, en pierre locale de Villebois, et travaillée comme celles existant déjà par-ci par-là dans le village, de façon à l'intégrer dans un projet cohérent conservant un esprit rural. Ce choix s'est imposé sans appel avec 13 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, lors de la réunion du Conseil Municipal du 14 décembre 2009.

Petits rappels à la réalité

Au milieu du 19^{ème} siècle, l'église du village a été totalement détruite par un incendie. Pourquoi nos anciens ne l'ont-ils pas reconstruite à l'identique, et pas dans le même sens, en plus ? Eux aussi, déjà, ne respectaient-ils rien ? Dans les années 80, la colonne ronde en béton de la fontaine du haut a été remplacée par un monolithe carré en pierre. Les décideurs de l'époque ont-ils pour autant manqué de respect à leurs ancêtres ?



Pourquoi alors conserver le nom de la Place du lavoir, s'inquiètent certains ?

La place de la Bastille à Paris a-t-elle disparue après la destruction de la Bastille ? Ou bien a-t-elle été baptisée ainsi, après les fameux événements, sans Bastille ? Pourquoi avons-nous à Sainte-Julie, une impasse du maréchal ferrant sans maréchal ferrant, une impasse du cordonnier sans cordonnier, une impasse de la laiterie sans laiterie ? Parce que cela participe tout simplement de la mémoire collective.

Conservation du patrimoine

Cette lutte homérique pour notre lavoir a eu le mérite de révéler, qu'en matière de sauvegarde du patrimoine, les Julicyens, quelle que soit leur origine d'ailleurs, seront intraitables et ne s'en laisseront pas conter facilement. C'est de très bonne augure pour l'avenir.

En effet, il faut savoir que le château, notre château, qui est déjà en vente au moins en partie, aura besoin du soutien de tous pour ne pas tomber entre les mains de promoteurs immobiliers sans scrupules.

On sait maintenant que les Julicyens sauront se mobiliser pour que cet édifice, vieux de 900 ans, passe au moins dans le domaine public, et au mieux devienne un pôle d'attraction, un symbole culturel pour les générations futures.

Pensons à nos enfants et petits-enfants

C'était le devoir des élus de protéger notre eau, pas seulement par respect du travail de nos aïeux, mais aussi par souci de l'avenir.

Si dans 100 ans, les Julicyens ne sont divisés que par la forme d'un bassin, rond ou carré, ovale ou rectangulaire, petit ou grand, ce ne seront que fades billevesées car dans les décennies qui viennent, on peut raisonnablement penser que les prétextes des pires guerres qui opposeront les hommes, ne seront plus les religions ou l'approvisionnement en pétrole, mais plus certainement **l'alimentation des populations en eau potable.**

Le passé de demain se construit aujourd'hui !

Direction de la rédaction : Muriel POULARD

Rédacteur en chef : Roland CHEVALIER

*Composition de la commission Info-Com : Isabelle COTTEN,
Jean-Luc ROBIN, Karine CAILLER, Pierre VENET*